

Société Française de Médecine Dentaire du Sommeil

Association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901
déclarée à la préfecture de Paris le 16 février 2012
Siège social : SFMDS chez Colloquium – 18 rue de Londres-75009 Paris

Procès-verbal de la réunion de l'Assemblée Générale du lundi 25 novembre 2024

L'an deux mille vingt-quatre et le **25 novembre à 18 heures 00**, les membres de l'Assemblée Générale de l'association dénommée **Société Française de Médecine Dentaire du Sommeil**, dont le siège social est : SFMDS chez Colloquium – 18 rue de Londres - 75009 Paris, se sont réunis à l'UFR d'Odontologie, 5 rue Garancière, 75006 Paris, salle Bonaparte, sur convocation du **Président par mail**.

Il a été dressé une feuille de présence qui a été signée par chaque membre présent, au moment de son entrée en séance, tant à titre personnel qu'en qualité éventuelle de mandataire.

Sont présents ou représentés : 17 membres :

M. Boris Pételle – Président par interim
Mme Sylvie Legris - Secrétaire Générale
Mme Laurence Jordan – Trésorière
Mme Maguy Levy

Mme Isabelle Bonafé : absente et représentée par Mme Maguy Levy
Mme Maria-Clotilde Carra : absente et représentée par Mme Laurence Jordan
M. Philippe Combelles : absent et représenté par M. Boris Pételle
Mme Virginie Crespel : absente et représentée par Mme Maguy Levy
Mme Cindy François : absente et représentée par Mme Maguy Levy
M. Robert Garcia – Vice-président : absent et représenté par Mme Laurence Jordan
M. Pascal Garrec : absent et représenté par Mme Sylvie Legris
M. Yves Guillo : absent et représenté par M. Boris Pételle
M. Emmanuel d'Incau : absent et représenté par Mme Sylvie Legris
M. Jean-Baptiste Kerbrat : absent et représenté par Mme Sylvie Legris
Mme Vanessa Moby : absente et représentée par Mme Sylvie Legris
Mme Sabine Séverin : absente et représentée par M. Boris Pételle
Mme Isabelle Soubiron : absente et représentée par Mme Maguy Levy

Mme Julia Cohen-Lévy : absente
M. Yves Soyer : absent

M. Boris Pételle préside la séance en sa qualité de Président par interim de l'Association ;
Mme Sylvie Legris est secrétaire de séance en sa qualité de Secrétaire Générale de l'association.

M. Boris Pételle en sa qualité de président par interim accueille au nom de la SFMDS, M. Jean Jacques Hurez, invité.

Le Président dépose sur le bureau de l'Assemblée Générale et met à la disposition de ses membres :

- Les pouvoirs des membres représentés ;

- La feuille de présence certifiée exacte ;
- Le procès-verbal de l'Assemblée Générale du 21 mars 2023
- Le bilan comptable pour l'exercice clos
- Le budget prévisionnel pour l'exercice 2024-2025

Le Président rappelle que l'ordre du jour de l'Assemblée Générale est le suivant :

1. Questions diverses
2. Approbation du procès-verbal de l'Assemblée générale du 21 mars 2023
3. Rapport moral du Président
4. Approbation des comptes de l'exercice clos le 30 septembre 2024
5. Quitus aux administrateurs de leur gestion
6. Affectation du résultat
7. Approbation du budget 2024-2025
8. Montant de la cotisation 2025
9. Questions diverses

Le Président donne ensuite la parole à tout membre de l'Assemblée Générale et la discussion s'engage en fonction des différents points à l'ordre du jour.

1. QUESTIONS DIVERSES

Pas de questions diverses

2. APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 21 mars 2023

Le Président demande l'approbation de l'Assemblée Générale sur le procès-verbal de l'Assemblée Générale du 21 mars 2023.

Résolution :

L'Assemblée Générale adopte à l'unanimité des membres présents ou représentés le procès-verbal de l'Assemblée Générale du 21 mars 2023.

3. RAPPORT MORAL DU PRÉSIDENT

Chers membres, cher.e.s ami.e.s,

La SFMDS termine une année d'exercice difficile avec le départ de notre présidente, Christine, qui nous a tous beaucoup affectés. Sa rigueur et son élégance restera pour nous un modèle.

Je rappellerai que c'est elle qui a permis à cette société d'exister avec l'impulsion initiale de Bernard Fleury et Robert Garcia qui souhaitaient matérialiser les échanges entre le monde dentaire et celui du sommeil.

Elle a permis de tout ordonner de façon admirable en étant secrétaire puis présidente.

C'est grâce à elle que la SFMDS a créé des relations solides avec les autres sociétés concernées, notamment la SFRMS, la FFO.

Je remercie son mari Jean Jacques Hurez d'être parmi nous pour nous rappeler son souvenir.

Cette année, la journée annuelle réalisée le 23 mai à l'Hôpital Rothschild, première journée sans Christine, c'est déroulé sur la lancée qu'elle avait initiée. Le thème était le sommeil au féminin et au masculin.

Nous avons eu le plaisir d'écouter Marie Françoise Vecchierini, Patricia Franco, Nathalie Aisenberg, Mike Cotelle sur l'ATM, et terminer sur une admirable présentation d'Alain Toledano.

La participation des laboratoires a été très appréciée. Il persiste une problématique de participation des chirurgiens-dentistes alors que la société est bien présente en orthodontie

Parmi les événements où la SFMDS a été représentée, il faut citer une présence de Maria Clotilde et moi-même au Collège National d'Occlusodontie à Clermont Ferrand, organisé par Emmanuel d'Incau

Aux Journées d'Orthodontie le samedi 9 novembre, la commission apnées et fentes a fait parler la SFMDS avec les présidents de séances: Aurélie Majourau-Bouriez, Jean-Baptiste Kerbrat et Yves Soyer et également en Grand témoin : Julia Cohen-Levy
Mai khan Lê et moi-même ont eu la chance d'y participer

Au Congrès sommeil, la SFMDS a pu animer un symposium sur le parcours du patient ronfleur, coordonné par Maria Clotilde Carra, modéré par Isabelle Bonafe et Darius Abedipour.

Le point de vue du chirurgien-dentiste a été défendu par Emmanuel d'Incau, celui de l'ORL par Valentin Favier et celui du pneumologue par Dany Jaffuel.

Ce symposium a rassemblé plus de 300 personnes permettant d'élargir les connaissances sur la prise en charge de ces patients « non sévères » et de proposer un parcours de soin personnalisé et pluridisciplinaire

Maguy Lévy et Maria Clotilde Carra ont participé à l'EADSM à Barcelone et ont défendu notre société au niveau européen.

Les cours de l'ICDP ont été lancés avec Patrick Missika et Christine Boem Hurez, premier atelier les 20 et 21 janvier prochains.

La certification par la SFMDS, formation certifiante pour la pose des Orthèses pourrait répondre aux demandes de l'assurance maladie et accroître nos adhérents.

Si la représentation de la société est réelle dans les sociétés savantes notamment en orthodontie, il persiste une problématique de participation des chirurgiens-dentistes poseurs d'orthèses. Les cours permettant l'obtention d'une certification pourraient être une voie pour augmenter l'intérêt au sein de notre société

Cette année se termine avec une élection du conseil d'administration permettant de renouveler le bureau avec l'insufflation d'une nouvelle énergie qui, je suis certain, permettra de faire progresser encore cette société.

Je voudrais remercier le travail effectué par le conseil d'administration et conseil scientifique avec en particulier Sylvie Legris qui n'a pas ménagé son énergie et son temps pour que tout fonctionne aussi bien. Sans oublier Laurence Jordan pour son œil attentif sur les factures.

Merci à tous pour votre présence

Résolution :

L'Assemblée Générale à l'unanimité des personnes présentes ou représentées prend acte du rapport moral du Président.

4. APPROBATION DES COMPTES DE L'EXERCICE CLOS LE 31 SEPTEMBRE 2024

AG - 25 novembre 2024 – Bilan trésorière

Laurence Jordan

* Exercice 01-10-2023 / 30-09-2024

Le résultat de la société est **bénéficiaire** à hauteur de **3 070,24 €**, se décomposant :

Ventes sur l'exercice : **27 560,00 €** (chiffres d'affaires en baisse de 31,14% / à l'exercice N-1).

Achats sur l'exercice : **24 489,76 €** (dépenses en baisse de 4,62% par rapport à l'exercice N-1).

Pour résultat, une hausse du solde bancaire qui est de 39 916,34 euros (N-1 = 36 846,10 €) au 30/09/2024.

Le montant du report à nouveau pour cette année est de : **+ 3 070,24 €**

• 30/09/2013	déficit cumulé de	- 8 772,93 €
• 30/09/2014	report à nouveau	(+ 1 018,56 €) = - 7 754 € ☹
• 30/09/2015	report à nouveau	(+ 4 116,70 €) = - 3 638 € ☹
• 30/09/2016	report à nouveau	(+ 7 930 €) = + 4 292 € ☺
• 30/09/2017	report à nouveau	(+ 15 807 €) = + 20 100 € ☺
• 30/09/2018	report à nouveau	(- 8 807 €) = + 11 292 € ☺
• 30/09/2019	report à nouveau	(+ 4 599 €) = + 15 891 € ☺
• 30/09/2020	report à nouveau	(+ 6 986 €) = + 22 877 € ☺
• 30/09/2021	report à nouveau	(- 945 €) = + 21 932 € ☺
• 30/09/2022	report à nouveau	(-15 053,83 €) = + 6 878 € ☺
• 30/09/2023	report à nouveau	(+14 348,21€) = +21 226,21€ ☺
• 30/09/2024	report à nouveau	(+ 3 070,24€) = +24 296,45€ ☺

Ainsi le bénéfice est de : **+ 24 296,45 €**

**Pour rappel, nous avons récupéré sur l'exercice précédent les frais d'inscriptions des étudiants du DIU TOSSAOS (Université Paris Cité) pour nos journées de 2020 (4 050 €), 2021 (3 450 €) et 2022 (6 150 €) soit un total de 13 650 € qui participaient grandement au bénéfice de l'année N-1.*

* Détail des dépenses/recettes exercice 01-10-2023 et le 30-09-2024

PRODUITS D'EXPLOITATION	
Production vendue de services	27 560,00
7060001 Cotisations membres	8 600,00
7060060 Sponsors/mécénat	
7061025 Inscriptions journée 23 mai	13 500,00
7061026 Sponsor journée 23 mai	5 460,00
7061030 Journées université Paris cité	
7081050 Formation webinar	
Chiffres d'affaires nets	27 560,00
Total des produits d'exploitation (I)	27 560,00
CHARGES D'EXPLOITATION	
Autres achats et charges externes	21 789,76
6040010 Colloquium webinar	
6040020 Conférenciers journée 10 ans	
6040022 Conférencier journée 23 mai	554,45
6040025 Frais journée 23 mai	3 421,35
6063010 Licence View Colloquium	3 000,00
6164000 Assurances risques d'exploit.	
6181010 Newsletter	
6214010 Secrétariat	586,99
6226000 Honoraires Expert-comptable	624,00
6226400 Honoraires Colloquium	6 021,03
6231050 Communication	3 585,60
6234000 Cadeaux à la clientèle	400,00
6236000 Catalogues & imprimés	1 537,20
6238000 Divers (pourboires dons...)	324,95
6251000 Voyages & déplacements	48,89
6264010 Hébergement site internet	900,00
6278000 Autres frais & commissions	576,49
6278010 Commissions CB	79,78
6278020 Commissions stripe	2,25
6278030 Commissions Lemonway	126,78
Impôts, taxes et versements assimilés	2 700,00
6333010 Dépenses form. internes	2 700,00
Dotation d'exploitation	
Total des charges d'exploitation (II)	24 489,76
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	3 070,24

Résolution :

L'Assemblée Générale approuve à l'unanimité des personnes présentes ou représentées les comptes qui se soldent par un résultat positif.

5. QUITUS AUX ADMINISTRATEURS DE LEUR GESTION

Résolution :

L'Assemblée Générale à l'unanimité des personnes présentes ou représentées donne quitus aux administrateurs et membres du bureau de leur gestion au titre de l'exercice clos.

6. AFFECTATION DU RÉSULTAT

Le résultat est affecté au compte report à nouveau.

Résolution :

L'Assemblée Générale à l'unanimité des personnes présentes ou représentées accepte de reporter le résultat de l'exercice clos au compte report à nouveau.

7. APPROBATION DU BUDGET 2024-2025

*** Budget Prévisionnel exercice 01-10-2024 et le 30-09-2025**

	<i>Recettes N</i>		<i>Dépenses N</i>
<i>Cotisations</i>	8 000,00		
<i>Sponsors, mécénat</i>	10 000,00		
<i>Formations</i>	7 000,00		
<i>Colloquium</i>			13 000,00
<i>Frais bancaires</i>			650,00
<i>Assurances</i>			850,00
<i>Expert-comptable</i>			700,00
<i>Formation</i>			1 000,00
<i>Communication</i>			5 000,00
<i>Réception (formation)</i>			3 500,00
<i>Fournitures</i>			300,00
<i>TOTAL</i>	<i>25 000,00</i>		<i>25 000,00</i>

Résolution :

L'Assemblée Générale approuve à l'unanimité des personnes présentes ou représentées le budget 2024-2025 tel que présenté par la trésorière.

8. MONTANT DE LA COTISATION 2025

Sur proposition du Conseil d'administration, le montant annuel de la cotisation est maintenu à 105 Euros.

Résolution :

L'Assemblée Générale approuve à l'unanimité des personnes présentes ou représentées la proposition du Conseil d'administration pour fixer le montant de la cotisation à 105 € pour l'année 2025.

Radiation des membres :

Neuf membres ne sont pas à jour de leurs cotisations (2 ans + l'année en cours).

Le 1^{er} janvier 2025, neuf autres membres ne seront pas à jour de leurs cotisations (2 ans + l'année en cours).

Conformément aux Statuts, ils sont avertis par mail et l'absence de régularisation de leur situation au 31 janvier 2025 entraînera leur radiation.

Sont proposés à la radiation les 18 membres suivants :

- AFERIAT Axel
- AKNINE Béatrice
- BAUMLER-PATRIS Caroline
- CAMBRAI Tess
- DHIMANE Rachid
- DURAND Françoise
- GIL Corinne
- HERVY AUBOIRON Michele
- KAMKUI Stéphanie
- KLOCKEMANN Katharina
- LAPIERRE Laura
- LAVERDURE Charles
- MEVEL Camille
- NTIMA NSIEMI Kimbembé
- PERDIGUES Frédérique
- PIRIOU Anaëlle
- SENDROU Viviane
- TAUPIN Arnaud

La Secrétaire Générale propose la radiation des 18 membres ci-dessus au 31 janvier 2025 en l'absence régularisation de leur situation.

Résolution :

L'Assemblée Générale approuve à l'unanimité des personnes présentes ou représentées de radier ces membres de la SFMDS au 31 janvier 2025 en l'absence régularisation de leur situation.

9. RESULTAT DE L'ELECTION

L'appel à candidature a été adressé à l'ensemble des membres de la SFMDS le 12 septembre 2024, avec dépôt des candidatures jusqu'au 9 octobre 2024. Ensuite le vote en ligne a été ouvert du 14 octobre au 14 novembre 2024.

Il y avait en réalité 7 postes à pourvoir et nous avons reçu 7 candidatures. En effet, suite à un dysfonctionnement dans la transmission des informations, une erreur s'est glissée, sans conséquence.

- Isabelle Bonafé
- Julia Cohen-Levy
- Emmanuel d'Incau
- Jean-Pascal Gaudrie
- Laurence Jordan
- Maguy Lévy
- Boris Pételle

Ont été élus :

- Isabelle Bonafé
- Julia Cohen-Levy
- Emmanuel d'Incau
- Jean-Pascal Gaudrie
- Laurence Jordan
- Maguy Lévy
- Boris Pételle

Le conseil d'administration sera donc composé de 12 membres.

La répartition des postes sera faite à l'issue de l'Assemblée générale.

SFMDS_vote_CA_2024 summary report

Response Summary	Count	Percent
Total Responses	20	100.0%
Complete Responses	20	100.0%
Incomplete Responses	0	0.0%

First Page

Nom	Count	Percent
Times answered	20	100.0%
Times skipped	0	0.0%

Prenom	Count	Percent
Times answered	20	100.0%
Times skipped	0	0.0%

Email	Count	Percent
Times answered	20	100.0%
Times skipped	0	0.0%

Vote	Count	Percent
Isabelle Bonafé	14	70.0%
Julia Cohen-Lévy	17	85.0%
Emmanuel d'Incau	16	80.0%
Jean-Pascal Gaudrie	12	60.0%
Laurence Jordan	17	85.0%
Maguy Lévy	17	85.0%
Boris Pételle	18	90.0%
Times answered	20	100.0%
Times skipped	0	0.0%

Résolution :

L'Assemblée Générale approuve à l'unanimité des personnes présentes ou représentées le résultat des élections 2024.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h00.

De tout ce que dessus, a été dressé procès-verbal qui a été signé par le Président par interim et la Secrétaire Générale.

Le Président par interim

A stylized, handwritten signature in black ink, consisting of a large, looped 'B' followed by a smaller 'P' and a final flourish.

Boris PETELLE

La Secrétaire Générale

A stylized, handwritten signature in black ink, featuring a large, looped 'S' followed by a smaller 'L' and a final flourish.

Sylvie LEGRIS